Régulation

OE-tronic 4-MR





Notice d'utilisation



Sommaire

1	Introduction				4
		1.1	Symb	oles utilisés	4
		1.2	Abrév	riations	4
		1.3	Génér	alités	4
			1.3.1 1.3.2 1.3.3	Responsabilité du fabricant Responsabilité de l'installateur Responsabilité de l'utilisateur	4 5 5
		1.4	Certif	ications	6
2	Description				7
		2.1	Descr	iption des touches	7
		2.2	Descr	iption de l'afficheur	8
			2.2.1 2.2.2 2.2.3 2.2.4	Fonctions des touches Symbole flamme Solaire (Si raccordé) Modes de fonctionnement	8 8 8 9
			2.2.5 2.2.6	Dérogation Eau Chaude Sanitaire Autres informations	9 10
3	Utilisation de l'appare	il			11
		3.1	Navig	ation dans les menus	11
		3.2	Affich	age des valeurs mesurées	12
		3.3	Modif	ication des réglages	13
			3.3.1 3.3.2 3.3.3 3.3.4	Régler les températures de consignes Sélectionner le mode de fonctionnement Forcer la production d'eau chaude sanitaire Régler le contraste et l'éclairage de l'affichage	13 14 15
			3.3.5 3.3.6 3.3.7 3.3.8	Régler l'heure et la date Sélectionner un programme horaire Personnaliser un programme horaire Réglage d'une horloge annuelle	16 16 17 20

	3.4	4	Arrêt de l'installation	.22
	3.5	5	Protection antigel	.22
4	En cas de dérangement			24
	4.1	1	Messages (Code de type Mxx)	.24
	4.2	2	Défauts	.24
5	Garanties			27
	5.1	1	Généralités	.27
	5.2	2	Conditions de garantie	.27





1 Introduction

1.1 Symboles utilisés

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



1.2 Abréviations

- ECS : Eau Chaude Sanitaire
- V3V : Vanne 3 voies

1.3 Généralités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables, ils sont de ce fait

livrés avec le marquage **(€** et tous les documents nécessaires.



Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- > Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

1.4 Certifications

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- 2006/95/CE Directive Basse Tension. Norme visée : EN60.335.1.
- 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique. Normes génériques : EN 61000-6-3, EN 61000-6-1.

2 **Description**

2.1 Description des touches



Α

С

F

G

- Touche de réglage des températures (chauffage, ECS, piscine)
- B Touche de sélection du mode de fonctionnement
 - Touche de dérogation ECS
- D Touche d'accès aux paramètres réservés au professionnel
- E Touches dont la fonction varie au fur et à mesure des sélections
 - Bouton de réglage rotatif :
 - Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur
 - Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur
 - Bouton AUTO/MANU
- H Fusible
- J Bouton ON/OFF

2.2 Description de l'afficheur



2.2.1. Fonctions des touches

Accès aux différents menus Permet d'accéder aux réglages des circuits chauffage Permet d'accéder aux réglages du circuit ECS ? Le symbole s'affiche lorsqu'une aide est disponible P Permet d'afficher la courbe du paramètre sélectionné STD Réinitialisation des programmes horaires I Sélection en mode confort ou sélection des jours à programmer 00 Sélection en mode réduit ou désélection des jours à programmer L Retour au niveau précédent ESC Retour au niveau précédent sans enregistrer les modifications effectuées

2.2.2. Symbole flamme

Le symbole est affiché : Le brûleur est en fonctionnement.
 Le symbole n'est pas affiché : Le brûleur est à l'arrêt.

\$

000199-A



2.2.3. Solaire (Si raccordé)



La pompe de charge solaire tourne

- La partie haute du ballon est réchauffée à la consigne ballon
- L'ensemble du ballon est réchauffé à la consigne ballon

L'ensemble du ballon est réchauffé à la consigne ballon solaire

Le ballon n'est pas chargé - Présence de la régulation solaire



2.2.4. Modes de fonctionnement

- Mode ETE : Le chauffage est arrêté. L'eau chaude sanitaire reste assurée
- Mode HIVER : Chauffage et eau chaude sanitaire fonctionnent
- AUTO Fonctionnement en mode automatique selon la programmation horaire
 - Mode Confort : Le symbole s'affiche lorsqu'une dérogation JOUR (confort) est activée
 - Le symbole clignote : Dérogation temporaire
 - Le symbole est fixe : Dérogation permanente

Mode Réduit : Le symbole s'affiche lorsqu'une dérogation NUIT (réduit) est activée

- Le symbole clignote : Dérogation temporaire
- Le symbole est fixe : Dérogation permanente

Mode Vacances : Le symbole s'affiche lorsqu'une dérogation VACANCES (antigel) est activée

- Le symbole clignote : Mode Vacances programmé
- Le symbole est fixe : Mode Vacances actif
- Mode manuel

Ċ

2.2.5. Dérogation Eau Chaude Sanitaire

Une barre s'affiche lorsqu'une dérogation ECS est activée :

- La barre clignote : Dérogation temporaire
- La barre est fixe : Dérogation permanente

9

bar All	r
	K,



2.2.6. **Autres informations**



Le symbole s'affiche lorsque la production d'eau chaude est en cours.

Indicateur vanne : Le symbole s'affiche lorsqu'une vanne 3 voies est raccordée.

- ★ : Vanne 3 voies s'ouvre ۲
- ▶ : Vanne 3 voies se ferme ▶

Le symbole s'affiche lorsque la pompe est en marche.

XXXXX

 \mathbf{D}

Nom du circuit dont les paramètres sont affichés.



3 Utilisation de l'appareil

3.1 Navigation dans les menus



3.2 Affichage des valeurs mesurées



Les différentes valeurs mesurées par l'appareil sont affichées en appuyant sur la touche \rightarrow .

		-			
Paramètre	Description	Unité			
TEMP.EXTERIEUR	Température extérieure	°C			
TEMP.AMB B ⁽¹⁾	Température ambiante du circuit B	°C			
TEMP.AMB C ⁽¹⁾	Température ambiante du circuit C	°C			
TEMP.CHAUDIERE ⁽²⁾	Température de l'eau dans la chaudière	°C			
TEMP. BALLON ⁽¹⁾	Température d'eau du ballon ECS	°C			
TEMP.TAMPON ⁽¹⁾	Température de l'eau dans le ballon tampon	°C			
TEMP.PISCINE B ⁽¹⁾	Température de l'eau de piscine du circuit B	°C			
TEMP.PISCINE C ⁽¹⁾	Température de l'eau de piscine du circuit C				
TEMP.DEPART B (1)	Température de l'eau départ du circuit B				
TEMP.DEPART C ⁽¹⁾	Température de l'eau départ du circuit C				
TEMP.SYSTEME (1)	Température de l'eau départ système si multi-générateurs				
T.BALLON BAS (1)	Température de l'eau dans le bas du ballon ECS	°C			
T.BALLON AUX ⁽¹⁾	Température de l'eau dans le second ballon ECS raccordé sur le circuit AUX	°C			
T.BAL.SOLAIRE ⁽¹⁾⁽²⁾	Température d'eau chaude produite par le solaire (TS)	°C			
T.PAN.SOLAIRE ⁽¹⁾⁽²⁾	Température des panneaux solaires (TC)	°C			
ENERGIE.SOL (1)(2)	Energie solaire accumulée dans le ballon	kWh			
ENTR.0-10V (1)(2)	Tension sur l'entrée 0-10 V	V			
CTRL	Numéro de contrôle du logiciel				
 Le paramètre ne s'affiche que pour les options, circuits ou sondes correspondants effectivement raccordés. Selon la configuration 					

3.3 Modification des réglages



3.3.1. Régler les températures de consignes

Pour régler les différentes températures de chauffage, ECS ou piscine, procéder comme suit :

1. Appuyer sur la touche **)**.

- 2. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
- 4. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
- 5. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.
 - Pour annuler, appuyer sur la toucheESC.

Menu 🌡			
Paramètre	Plage de réglage	Description	Réglage d'usine
TEMP.JOUR B ⁽¹⁾	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode confort du circuit B	20 °C
TEMP.NUIT B ⁽¹⁾	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode réduit du circuit B	16 °C
TEMP.JOUR C ⁽¹⁾	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode confort du circuit C	20 °C
TEMP.NUIT C ⁽¹⁾	5 à 30 °C	Température d'ambiance souhaitée en mode réduit du circuit B	16 °C
T.BAL.SOLAIRE(1)	20 à 80 °C	Température maximale de charge de la zone solaire du ballon	60 °C
TEMP.BALLON	10 à 80 °C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit ECS	55 °C
T.BALLON AUX	10 à 80 °C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit auxiliaire	55 °C
TEMP.PISCINE B (1)	5 à 39 °C	Température souhaitée pour la piscine B	20 °C
TEMP.PISCINE C (1)	5 à 39 °C	Température souhaitée pour la piscine C	20 °C
(1) Le paramètre ne	s'affiche que pour les o	options, circuits ou sondes correspondants effectivement raccordés.	

CERTLI

13

3.3.2. Sélectionner le mode de fonctionnement

Pour sélectionner un mode de fonctionnement, procéder comme suit :

- 1. Appuyer sur la touche **MODE**.
- 2. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
- 4. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
- 5. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.
 - Pour annuler, appuyer sur la toucheesc.

Paramètre	Plage de réglage	Description	Réglage d'usine			
AUTOMATIQUE		Les plages du mode confort sont déterminées par le programme horaire.				
JOUR	7/7, xx:xx	Le mode confort est forcé jusqu'à l'heure indiquée ou en permanence (7/7).	Heure courante + 1 heure			
NUIT	7/7, xx:xx	Le mode réduit est forcé jusqu'à l'heure indiquée ou en permanence (7/7).	Heure courante + 1 heure			
VACANCES	7/7, 1 à 365	Le mode antigel est actif sur tous les circuits de la chaudière. Nombre de jours de vacances : xx ⁽¹⁾ Arrêt chauffage : xx:xx ⁽¹⁾ Redémarrage : xx:xx ⁽¹⁾	Date courante + 1 jour			
ETE		Le chauffage est arrêté. L'eau chaude sanitaire reste assurée.				
MANUEL ⁽²⁾		Le générateur fonctionne selon le réglage de la consigne. Toutes les pompes sont en marche. Possibilité de régler la consigne en tournant simplement le bouton rotatif.				
FORCEZ AUTO	OUI / NON	Une dérogation du mode de fonctionnement est activée sur la commande à distance (option). Pour forcer tous les circuits en mode AUTOMATIQUE , sélectionner OUI .				
(1) Les jours de dél(2) Selon la configu	but et de fin, ainsi que iration	le nombre de jours sont calcules les uns par rapport aux autres.				





3.3.3. Forcer la production d'eau chaude sanitaire

Pour forcer la production d'eau chaude sanitaire, procéder comme suit :

- 1. Appuyer sur la touche 🖦.
- 2. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton rotatif.
- 4. Pour modifier le paramètre, tourner le bouton rotatif.
- 5. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.
 - Pour annuler, appuyer sur la touche ESC.

Menu 🖻							
Paramètre	Description	Réglage d'usine					
AUTOMATIQUE	Les plages du mode confort eau chaude sanitaire sont déterminées par le programme horaire.						
CONFORT	Le mode confort eau chaude sanitaire est forcé jusqu'à l'heure indiquée ou en permanence (7/7).	Heure courante + 1 heure					

3.3.4. Régler le contraste et l'éclairage de l'affichage

- - Į DIMANCHE 11:45 0 MODE ,⊯n®5ALON AUTO **G** o 🔏 C002219-C-01 ألتلتأ برقأ برهأهم أأهاه لأهزه أنماس ألتلا تلاتيتها ألتك - 1 TEMP. EXTERIEUR TEMP. BALLON 1.4° 32.9 18.0° 9.5° 28.9° ↓ TEMP. DEPART B TEMP. DEPART C TEMP. SYSTEME MODE GENE AUTO ٦,
- 1. Appuyer sur la touche \rightarrow .

- 2. Appuyer sur la touche 🔒.
- 3. Sélectionner le menu **#REGLAGES**.
- i

C002465-A-01

- Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.

4. Régler les paramètres suivants :



Menu #REGLAGES							
Paramètre	Plage de réglage	Description	Réglage d'usine	Réglage client			
CONTRASTE AFF.		Réglage du contraste de l'afficheur.					
ECLAIRAGE	CONFORT	L'écran est allumé en continu en période jour.	ECO				
	ECO	L'écran s'éclaire pendant 2 minutes à chaque pression.					

3.3.5. Régler l'heure et la date



1. Appuyer sur la touche \rightarrow .

- Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.

2. Régler les paramètres suivants :

Paramètre Plage de réglage		Description	Réglage d'usine	Réglage client
HEURES	0 à 23	Réglage des heures		
MINUTES	0 à 59	Réglage des minutes		
JOUR	Lundi au Dimanche	Réglage du jour de la semaine		
DATE 1 à 31		Réglage du jour		
MOIS Janvier à décembre		Réglage du mois		
ANNEE	2008 à 2099	Réglage de l'année		
HEURE ETE AUTO		Passage automatique à l'heure d'été le dernier dimanche de mars et à l'heure d'hiver le dernier dimanche d'octobre.	AUTO	
MANU		Pour les pays où le changement d'heure s'effectue à d'autres dates ou n'est pas en vigueur.		

3.3.6. Sélectionner un programme horaire



1. Appuyer sur la touche \rightarrow .



- 2. Appuyer sur la touche
- 3. Sélectionner le menu #CHOIX PROG.HORAIRE.
- Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.

4. Sélectionner le paramètre souhaité.

Menu #CHOIX PROG.HORAIRE						
Paramètre	Plage de réglage	Description				
PROG.ACTIF B	P1 / P2 / P3 / P4	Programme confort actif (Circuit B)				
PROG.ACTIF C P1 / P2 / P3 / P4 Programme confort actif (Circuit C						

5. Affecter au circuit le programme horaire souhaité (P1 à P4) avec le bouton rotatif.

3.3.7. Personnaliser un programme horaire

Personnaliser un programme de chauffe



1. Appuyer sur la touche \rightarrow .

2. Appuyer sur la touche jiii.

ŒRTLI

3. Sélectionner le menu #PROGRAMMATION HORAIRE.

1.4° 32.9 32.5 18.0° 9.5° 28.9° ↓ GENE ٦

C002476-A-01

Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.

Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.





TEMP. EXTERIEUR TEMP. BALLON

TEMP. DEPART B TEMP. DEPART C

TEMP. SYSTEME

AUTO

Ē.

MODE

ഷ്ട്ര

4. Sélectionner le paramètre souhaité.

Menu #PROGRAMMATION HORAIRE						
Paramètre	Programme horaire	Description				
CIRC.B:	PROG P2 B PROG P3 B PROG P4 B	Programme horaire du circuit B				
CIRC.C:	PROG P2 C PROG P3 C PROG P4 C	Programme horaire du circuit C				

5. Sélectionner le programme horaire à modifier.

6. Sélectionner les jours pour lesquels le programme horaire doit être modifié :

Tourner le bouton rotatif vers la gauche jusqu'au jour souhaité. Pour valider, appuyer sur le bouton rotatif.

PROG P2 C Lu Ma Me Je Ve Sa Di Affichage des prog. horaires. Appuyer sur le bouton pour continue AUTO PROC P2 C CO02539-A-01





7. II : Sélection des jours

Appuyer sur la touche [] / []] jusqu'à ce que le symbole [] s'affiche. Tourner le bouton rotatif vers la droite pour sélectionner le (ou les) jour(s) souhaité(s).

]]] : Désélection des jours

Appuyer sur la touche **[]** / **[]** jusqu'à ce que le symbole **[]** s'affiche. Tourner le bouton rotatif vers la droite pour désélectionner le (ou les) jour(s) souhaité(s).

8. Lorsque les jours souhaités pour le programme sont sélectionnés, appuyer sur le bouton rotatif pour valider.

9. Définir les plages horaires pour le mode confort et le mode réduit :

Tourner le bouton rotatif vers la gauche jusqu'à ce que **0:00** s'affiche. Le premier segment de la barre graphique du programme horaire clignote.

10. II : Sélection en mode confort

Appuyer sur la touche **II** / **III** jusqu'à ce que le symbole **II** s'affiche. Pour sélectionner une plage horaire en confort, tourner le bouton rotatif vers la droite.

[]] : Sélection en mode réduit

Appuyer sur la touche **||** / **||** jusqu'à ce que le symbole **||** s'affiche. Pour sélectionner une plage horaire en réduit, tourner le bouton rotatif vers la droite.

4-A-01 11.Lorsque les heures du mode confort sont sélectionnées, appuyer sur le bouton rotatif pour valider.



Menu #PROGRAMMATION HORAIRE

	Jour	Périodes confort :					
		P1	P2	P3	P4		
CIRC.B:	Lundi	6:00 à 22:00					
	Mardi	6:00 à 22:00					
	Mercredi	6:00 à 22:00					
	Jeudi	6:00 à 22:00					
	Vendredi	6:00 à 22:00					
	Samedi	6:00 à 22:00					
	Dimanche	6:00 à 22:00					
CIRC.C:	Lundi	6:00 à 22:00					
	Mardi	6:00 à 22:00					
	Mercredi	6:00 à 22:00					
	Jeudi	6:00 à 22:00					
	Vendredi	6:00 à 22:00					
	Samedi	6:00 à 22:00					
	Dimanche	6:00 à 22:00					



Personnaliser le programme ECS ou le programme auxiliaire

1. Appuyer sur la touche \rightarrow .

- MODE
- 2. Appuyer sur la touche 🖦

Ť

3. Sélectionner le paramètre CIRC.ECS ou CIRC.AUX.

- Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
- Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.

4. Pour personnaliser le programme, procéder comme pour le chauffage.

CIRC.ECS			
Jour	Chargement autorisé		
Lundi			
Mardi			
Mercredi			



CIRC.ECS			
Jour	Chargement autorisé		
1 1			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			

CIRC.AUX			
Jour	Fonctionnement autorisé		
Lundi	<u></u>		
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			

3.3.8. Réglage d'une horloge annuelle





1. Appuyer sur la touche \rightarrow .

2. Appuyer sur la touche IIII.

- 3. Sélectionner le menu **#PROG. ANNUEL**.
 - Tourner le bouton rotatif pour faire défiler les menus ou modifier une valeur.
 - Appuyer sur le bouton rotatif pour accéder au menu sélectionné ou valider une modification de valeur.

Pour une explication détaillée de la navigation dans les menus, se référer au chapitre : "Navigation dans les menus", page 11.

- 4. Régler la date de début et la date de fin de l'arrêt sélectionné.
- 5. Pour désactiver un arrêt, sélectionner l'arrêt et régler sur NON.
 - 6. Pour sélectionner un autre arrêt, appuyer sur la touche L.

Progran	Programme annuel (Réglage d'usine)				
Arrêt n°	Circuit concerné	Date de début	Date de fin		
1	NON	01-01	01-01		
2	NON	01-01	01-01		



Programme annuel (Réglage d'usine)			
3	NON	01-01	01-01
4	NON	01-01	01-01
5	NON	01-01	01-01
6	NON	01-01	01-01
7	NON	01-01	01-01
8	NON	01-01	01-01
9	NON	01-01	01-01
10	NON	01-01	01-01

Exemple : Programmation personnalisée				
Arrêt n°	rêt n° Circuit concerné Date de début Date de f			
1	AC	01-11	10-11	
2	AC	20-12	02-01	

En cas de réglage **ARRET** : **NON**, l'arrêt est désactivé et les dates de début et de fin ne sont pas affichées.

Niveau utilisateur - Menu #PROG. ANNUEL				
		Description	Réglage d'usine	Plage de réglage
ARRET N 1		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 01 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 01 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 01 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 01 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 2		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 02 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 02 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 02 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 02 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 3		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 03 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 03 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 03 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 03 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 4		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 04 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 04 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 04 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 04 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 5		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 05 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 05 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 05 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 05 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 6		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 06 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 06 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 06 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 06 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12

Niveau utilisateur - Menu #PROG. ANNUEL				
		Description	Réglage d'usine	Plage de réglage
ARRET N 7		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 07 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 07 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 07 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 07 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 8		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 08 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 08 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 08 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 08 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 9		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 09 DATE DEB	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 09 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 09 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 09 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12
ARRET N 10:		Sélection du circuit arrêté	NON	NON, B, C, B+C, E, B+E, C+E, TOUT
	N 10 DATE DEB.	Réglage date de début de l'arrêt	01	1-31
	N 10 MOIS DEB.	Réglage mois de début de l'arrêt	01	1-12
	N 10 DATE FIN	Réglage date de fin de l'arrêt	01	1-31
	N 10 MOIS FIN	Réglage mois de fin de l'arrêt	01	1-12

3.4 Arrêt de l'installation



ATTENTION

Ne pas mettre l'appareil hors tension. Si le système de chauffage central n'est pas utilisé pendant une longue période, il est recommandé d'activer le mode **VACANCES** (pour bénéficier de la fonction antigommage de la pompe de chauffage).

3.5 Protection antigel



ATTENTION

- La protection antigel ne fonctionne pas si l'appareil a été mis hors service.
- Pour protéger l'installation, régler l'appareil en mode VACANCES.

Le mode VACANCES protège :

- L'installation si la température extérieure est inférieure à 3 °C (réglage d'usine).
- L'ambiance si une commande à distance est branchée et si la température ambiante est inférieure à 6 °C (réglage d'usine).
- Le ballon d'eau chaude sanitaire si la température du ballon est inférieure à 4 °C (l'eau est réchauffée à 10 °C).

Pour configurer le mode vacances : Voir chapitre : "Sélectionner le mode de fonctionnement", page 14.



4 En cas de dérangement

4.1 Messages (Code de type Mxx)

Le module peut afficher les messages suivants :

Code	Messages	Description	Vérification / solution
	SEC.CHAP.B XX JOURS	Le séchage de la chape est actif	Un séchage de la chape est en cours. Le
	SEC.CHAP.C XX JOURS	XX JOURS = Nombre de jours de	chauffage des circuits non concernés est coupé.
	SEC.CHAP.B+C XX JOURS	séchage chape restant.	 Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
M30	BL.COM.MODBUS	Pas de communication avec la régulation maîtresse par le réseau MODBUS.	Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.
M31	BL.RESEAU.SYSTEME	Mauvaise configuration du réseau MODBUS.	Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

4.2 Défauts



En cas de défaut de fonctionnement, le module clignote et affiche un message d'erreur et un code correspondant.

- 1. Noter le code affiché.
 - Le code est important pour le dépistage correct et rapide du type de dérangement et pour une éventuelle assistance technique.
- 2. Appuyer sur la touche **?**. Suivre les indications affichées pour résoudre le problème.
- 3. Consulter la signification des codes dans le tableau suivant :

C002302-B-01

Code	Défauts	Description	Vérification / solution
D03	DEF.S.DEP.B	Défaut sonde départ circuit B	Mauvaise connexion
D04	DEF.S.DEP.C	Défaut sonde départ circuit C	Défaillance de sonde
		Remarques :	Contacter le professionnel assurant la
		Le moteur de la vanne 3 voies du circuit n'est plus	maintenance de l'appareil
		alimenté et peut être manoeuvré manuellement.	
D05	DEF.S.EXT.	Défaut sonde extérieure	Mauvaise connexion
		Remarques :	Défaillance de sonde
		La consigne de l'appareil est égale au maximum.	 Contacter le professionnel assurant la
		La regulation des vannes n'est plus assuree mais	maintenance de l'appareil
		circuit après vanne reste assurée.	
		Les vannes peuvent être manoeuvrées	
		manuellement.	
		assuré.	
D07	DEF.S.SYST.	Défaut sonde système	Mauvaise connexion
			Défaillance de sonde
			 Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D09	DEF.S.ECS	Défaut sonde eau chaude sanitaire	Mauvaise connexion
		Remarques :	Défaillance de sonde
		Le réchauffage de l'eau chaude sanitaire n'est plus	 Contacter le professionnel assurant la
		assure.	maintenance de l'appareil
		La température de charge du ballon est égale à la	
		température de la chaudière.	
D12	DEF.S.AMB.B	Défaut sonde d'ambiance B	Mauvaise connexion
D13	DEF.S.AMB.C	Défaut sonde d'ambiance C	Défaillance de sonde
		Remarque :	 Contacter le professionnel assurant la
		sonde d'ambiance.	maintenance de l'appareil
D14	DEF.COM MC	Rupture de communication entre le module OE-	Mauvaise connexion
			 Vérifier la liaison et les connecteurs
			Défaillance du module chaudière
			Changer le module chaudière
D15	DEF.S.BAL.TP	Défaut sonde ballon tampon	Mauvaise connexion
		Remarque :	Défaillance de sonde
		Le rechauffage du ballon tampon n'est plus assure.	Contacter le professionnel assurant la
D16		Défaut condo nicoino circuit P	maintenance de l'appareil
	DEF.S.PISC.C	Défaut sonde piscine circuit C	Défaillance de sonde
		Remarque :	Contactor la professionnal acquirant la
		Le réchauffage de la piscine est indépendant de sa	maintenance de l'appareil
		température.	
D17	DEF.S.BAL.2	Défaut sonde ballon 2	Mauvaise connexion
			 Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil
D18	DEF.S.BAL.SOL.	Défaut sonde ballon solaire	Mauvaise connexion
			Défaillance de sonde
			Contacter le professionnel assurant la
			maintenance de l'appareil

Code	Défauts	Description	Vérification / solution	
D19	DEF.S.COL.SOL.	Défaut sonde collecteur	Mauvaise connexion	
			Defaillance de sonde	
			 Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil 	
D20	DEF.COM.SOL.	Rupture de communication entre la carte électronique SCU et la régulation solaire		
		Contacter le professionnel assurant la mainter	Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil	
D50	DEF.COM.OTH	Rupture de communication entre le module OE- tronic 4 et le tableau de commande de la chaudière.	 Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil. 	
D51	DEF XX:VOIR CHAUD	Un défaut est affiché sur le tableau de commande de la chaudière.	 Se référer à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière. 	



Ē

5 Garanties

5.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

5.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.



OERTLI THERMIQUE S.A.S.





Direction des Ventes France Z.I. de Vieux-Thann 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018 F-68801 Thann Cedex 🖉 03 89 37 00 84 📇 03 89 37 32 74

Assistance Technique PRO

Nº Indigo 0 825 825 636

📇 03 89 37 69 35 Solution assistance.technique@oertli.fr

www.oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

Raiffeisenstraße 3 D-71696 MÖGLINGEN @ 07141 24 54 0 (Zentrale) Ø7141 24 54 40 (Ersatzteilwesen) 🗏 07141 24 54 88 info@oertli.de

www.oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.

Park Ragheno **Dellingstraat 34 B-2800 MECHELEN** 🖉 015 - 45 18 30 📇 015 - 45 18 34 🖂 info@oertli.be

www.oertli.be

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG WALTER MEIER (Climat Suisse) S.A.



Bahnstrasse 24 CH-8603 SCHWERZENBACH

🖉 +41 (0) 44 806 44 24 ServiceLine +41 (0) 800 846 846 📇 +41 (0) 44 806 44 25

ch.klima@waltermeier.com

www.waltermeier.com

Z.I. de la Veyre, St-Légier CH-1800 VEVEY 1

ServiceLine +41 (0) 800 846 846 📇 +41 (0) 21 943 02 33 ⋈ ch.climat@waltermeier.com

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

21/11/2011



OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Z.I. de Vieux-Thann 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018 F-68801 Thann Cedex

🖉 +41 (0) 21 943 02 22

www.waltermeier.com